

Département de la Loire
Commune de Saint Denis sur Coise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 octobre 2024

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 11

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Denis-sur-Coise dûment convoqué s'est réuni le jeudi 24 octobre 2024 à 20h00, salle de la Mairie, sous la présidence de Daniel BONNIER, Maire.

Date de convocation : 18 octobre 2024

Présents : Daniel BONNIER, Jean-Louis CASSE, René CROZIER, Jocelyne REDON, Chantal BAILLY, Bernard CARTERON, Philippe JACOUD, Bernard BONNIER, Bernadette CHARRETIER, Monique JACOUD, Georges FAURE

Absente : Séverine DE FONSECA

Absents excusés : Bruno MAILLARD, Nadine PICOT

Secrétaire de séance : René CROZIER

D/2024-10-7

Objet : Décision modificative n°1 – budget principal

M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir des écritures pour prévoir l'amortissement du fonds de concours du SIEL dans le cadre des travaux de déplacement d'un candélabre place des Anciens Combattants.

Il propose la décision modificative suivante :

Chapitre	Article	Opération	montant
042	6811		+ 780 €
011	60622		-780 €
040	280415342	OPFI	+ 780 €
13	1323	205	-780 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la décision modificative présentée
- **Donne** tout pouvoir à M. le Maire pour donner suite à cette décision

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance

Le Maire
Daniel BONNIER



Le secrétaire de séance

Publié le

29 OCT. 2024